



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE NATIONALE

16 JANVIER 2023

« ECOLES GRADUÉES »

Synthèse de l'atelier

« Un projet au service

de l'attractivité et de

la politique

internationale des

établissements ? »

esr.gouv.fr

| Avertissement

Cette synthèse reprend les interventions des participants à l'atelier et n'engage pas le ministère sur les propositions ou recommandations émises. Pour en faciliter la lecture, l'ordre des interventions a parfois été modifié et des titres ont été ajoutés. Les noms des intervenants n'ont pas été explicités. Toutefois, chaque paragraphe correspond à une intervention.

L'atelier s'est déroulé autour de cinq thèmes à débattre. Dans chaque thème, plusieurs points semblent acquis par différentes écoles graduées, alors que d'autres posent question.

1. UN EQUILIBRE A CONSTRUIRE ENTRE UNE POLITIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE AUX NIVEAUX MASTER ET DOCTORAT POUR LES ETUDIANTS FRANÇAIS ET ETRANGERS.

Questions : Equilibre/synergies entre national/international. Comment trouver un équilibre entre une politique nationale et internationale au niveau master et doctorat pour les étudiants français et étrangers ? Bienfaits pour nos étudiants français ? Employabilité ? Tensions ? Influence sur le contenu des enseignements ? Politique de niche (ne pas faire ce que nos voisins font) et bienfaits de cette disruption pour les étudiants français. Quels enjeux et retours ?

Les politiques des établissements et leur positionnement sont très différents.

Concernant l'expérience étudiante, il n'y a pas encore de concurrence ressentie, probablement à cause de l'effet Covid qui perdure. L'image de marque d'un établissement est plus ancrée dans l'esprit des étudiants que celle de l'école graduée que ces derniers découvrent beaucoup plus tard. Les écoles graduées sont donc considérées comme un complément de diplôme plutôt que comme une nouvelle formation. Les étudiants sont inscrits dans un master existant et suivent une formation complémentaire.

On observe un décalage entre ce que l'on entend par « graduate schools » et la logique du LMD dans laquelle restent les établissements français, par rapport aux « graduate schools » des pays anglo-saxons.

Bien sûr, le but des écoles graduées est d'attirer les meilleurs étudiants. De ce fait, la concurrence entre écoles graduées se fait de toute manière. Ainsi, faut-il engendrer les dynamiques pour recruter les meilleurs étudiants, en partie grâce aux « Masters of science » qui sont plébiscités par les étudiants étrangers mais attirent de plus en plus d'étudiants locaux. La volonté de lier la dynamique de la recherche à celle de la formation fait monter des partenariats où les étudiants et les chercheurs travaillent ensemble. Par conséquent, les écoles graduées ont tendance à travailler avec des pays où ces facilités existent déjà. C'est le premier type de partenariat assez répandu.

On pourrait cependant en dégager un deuxième, qui consiste à collaborer avec de nouveaux partenaires du nord et du sud avec le but de profiter des avantages offerts par une collaboration autour des axes forts.

Dans la mesure où les écoles graduées sont associées aux acteurs socio-économiques du territoire, il est difficile de toujours s'entendre sur le même type de partenariat : chaque école graduée a les siens en fonction des disciplines et des mobilités, tout en jouant sur la complémentarité.

Pourtant, c'est un phénomène différent quand il s'agit des bourses. On y ressent à la fois une synergie et une compétitivité. Cet aspect est renforcé grâce au financement Erasmus Mundus. Si ce financement est trop attractif pour la mobilité entrante, il ne l'est pas assez pour la mobilité sortante.

De ce fait, se pose aussi la question des droits d'inscription : comment combiner les mobilités entrante et sortante et préserver une synergie ?

L'équilibre dans le recrutement des étudiants nationaux et internationaux pose la question de la crainte de perdre des étudiants français. Ainsi, quelles sont les politiques à adopter au sein des établissements ?

On peut mettre un bémol sur l'attractivité des filières labellisées. En fonction des établissements, on peut retrouver jusqu'à 800 candidatures pour 50 places en master. L'augmentation de cette attractivité pose donc question sur le recrutement des étudiants locaux.

Enfin, il serait aussi légitime de poser la question sur la politique du transfert technologique. La France possède des compétences et des connaissances très recherchées par des chercheurs étrangers. Quelle serait donc la bonne voie pour assurer ce transfert et quels en seront les impacts sur la recherche française ?

2. DE NOMBREUX EFFETS BENEFIQUES SUR LA MOBILITE SORTANTE ET ENTRANTE.

Questions : L'effet école graduée sur la mobilité sortante et non seulement entrante ? L'effet sur l'insertion et l'employabilité ? Attirer à l'international (Master of science) ? Attractivité pour les chercheurs étrangers et aussi pour les Français qui travaillent à l'étranger – faire revenir les Français des grandes universités étrangères ? La distinction entre la "mobilité d'échange" (facile à monter – Erasmus) et la "mobilité diplômante" (parcours d'excellence où l'étudiant est diplômé dans 2 établissements).

L'interculturalité est importante, qu'elle soit introduite par la mobilité sortante ou entrante. Tous les étudiants en ont besoin, les étudiants anglo-saxons comme les étudiants des pays du sud. L'attente s'avère très forte et peut parfaitement combiner les deux types de mobilité à condition de rester ouvert au multilinguisme.

L'effet général observé par les établissements concerne la vie de campus sur différents sites où le brassage culturel est très important. Les étudiants locaux trouvent des bénéfices réels à interagir avec des étudiants internationaux et inversement, dans la vie de tous les jours.

Il reste cependant plus difficile d'attirer des étudiants d'autres pays de l'Union européenne que des pays d'Asie, d'Amérique latine ou d'Afrique.

On constate que les étudiants ayant effectué une mobilité sortante deviennent beaucoup plus autonomes. Par la suite, ils postulent plus facilement pour des bourses internationales au niveau des thèses. Cet effet positif indéniable permet de remarquer le changement radical par rapport aux années 2010, d'autant plus qu'en parallèle de la mobilité physique, se développe une mobilité virtuelle dont l'offre de formation est parfois plus large. L'effet de la mobilité sur l'employabilité est certain.

Dans certaines écoles graduées, les programmes de financement de master sont inscrits dans les échanges internationaux. Il est plus facile d'établir des partenariats privilégiés, car les étudiants en font le relais, même si cela prend du temps. Il y en a néanmoins de plus en plus chaque année. Les alliances européennes existantes produisent également un effet de boost.

Pour accroître les mobilités, plusieurs services peuvent être proposés aux étudiants entrants : la prise en charge de l'étudiant à partir de son acceptation alors qu'il est encore dans le pays d'origine jusqu'à l'accueil à la gare et l'ouverture du compte bancaire. Les cours de français langue étrangère peuvent également être offerts.

Le soutien financier aux étudiants est généralement assuré par des bourses, parfois dédiées aux étudiants de master 2. Certains établissements laissent la main aux responsables de master pour les attribuer aux étudiants français et étrangers, mais pas forcément aux majors de promo. Les étudiants français sont parfois freinés par la peur de partir à l'étranger et ne pas trouver de place en thèse en rentrant. Il est toutefois à noter que beaucoup d'étudiants décident de faire une thèse à l'étranger.

Pour les chercheurs, la mobilité s'avère également très pertinente. Un stage de recherche à l'étranger constitue une plus-value pour un doctorant.

Pour les enseignants-chercheurs, se pose aussi la question de mobilité. Souvent, pour être crédibles de point de vue scientifique, ils doivent également effectuer une mobilité. Certaines disciplines présentent pourtant des exceptions, telles que la médecine.

En revanche, il est difficile d'avoir du recul sur la dynamique de l'insertion professionnelle car dans la majorité des disciplines, la mobilité constitue un prérequis pour un étudiant. Concernant les chercheurs, elle n'est pas non plus facile à tracer.

Enfin, le plus grand problème pour la mobilité entrante reste le problème de logement qui est un frein même pour des étudiants excellents.

3. UNE ARTICULATION AVEC LES ALLIANCES UNIVERSITAIRES EUROPEENNES A CONSTRUIRE

Questions : Alliances européennes : Le lien entre écoles graduées et les alliances universitaires européennes - bienfaits réciproques ? Diplômes et co-diplômation ? Accès aux carnets d'adresses et aux stages et alternances des partenaires européens.

Les alliances européennes ne sont pas les mêmes acteurs que les écoles graduées, le lien entre eux n'est donc pas toujours facile à voir même si dans certains établissements les deux fonctionnent ensemble. Leur interaction avec les écoles graduées n'est pas toujours visible. Pourtant, en outre de la mobilité étudiante et le développement des modules à distance, les alliances européennes permettent la mise en place des cotutelles de thèses avec des financements afférents ainsi que la formation doctorale qui mobilise des collègues d'autres universités européennes à venir en France. L'accès aux carnets d'adresses des partenaires européens des alliances peut être un plus pour les écoles graduées.

4. DES STRATEGIES VARIEES EN TERMES DE POLITIQUE DES LANGUES

**Questions : l'effet des écoles graduées sur la politique des langues ?
Multilinguisme et cours de contenu en anglais ? Quels sont les freins et les leviers ? Enseigner dans d'autres langues ? Quels choix en termes de langues ?
La disparité entre SHS, Sciences et droit en termes de politique des langues ?**

Le sujet de l'enseignement en langues étrangères est différent en fonction des disciplines. Le but de certaines universités est d'aller vers le multilinguisme dans leurs formations de licence ou de master plutôt que dispenser des cours entièrement en anglais. Certains établissements ont opté pour une partie de leurs modules avec une traduction simultanée vers sept langues. Cependant, l'offre des écoles graduées s'oriente souvent vers l'anglais. Dans les écoles graduées, l'enseignement en langue étrangère n'est pas un sujet disciplinaire mais un problème de laboratoire. Certains laboratoires travaillent en langue étrangère depuis longtemps et certains entièrement en anglais, comme les sciences dures, sciences humaines et sociales ou la santé. D'autres sont toujours dans une dimension nationale, comme le droit.

De manière générale, l'enseignement en langue étrangère, surtout en anglais, présente un aspect attractif pour les étudiants étrangers et français. En revanche, ce même aspect peut parfois décourager certains étudiants français. Il apparaît donc une interrogation sur la nécessité de dédoubler les cours. Pour les étudiants français, il existe toujours la peur de ne pas y arriver. Les enseignants, de leur côté, ont peur que les étudiants aient peur.

La difficulté est partagée par les écoles graduées qui construisent des masters en anglais. Tous les parcours ne le sont pas encore mais ceux qui le sont absorbent les meilleurs étudiants.

La difficulté qui se pose est que les cours en langue étrangère soient accessibles au plus grand nombre. Certaines écoles graduées instaurent une règle d'acceptation d'un tiers de meilleurs étudiants locaux, un tiers d'étudiants nationaux et un tiers de meilleurs étudiants internationaux.

5. LA QUESTION DES VALEURS FONDAMENTALES ET DES LIBERTES ACADEMIQUES

Questions : Les valeurs fondamentales et la liberté académique pour enseigner et apprendre ? Protections des connaissances, dangers potentiels ou pas ?

Le temps a manqué pour aborder ces questions.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

